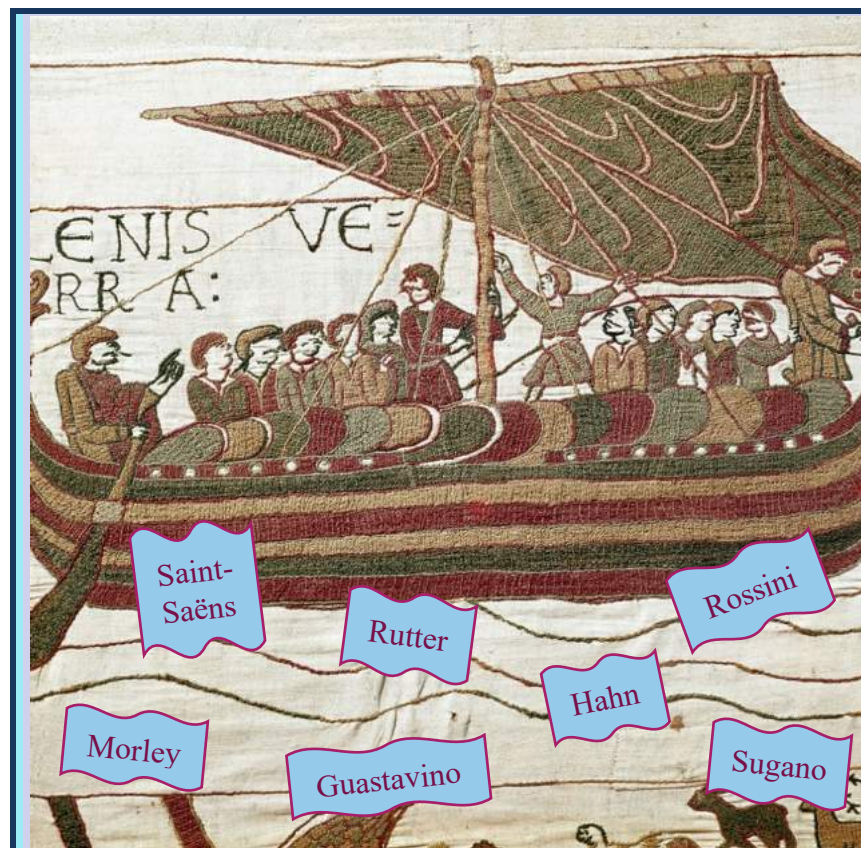


Stage de chant choral 2023 - Bayeux

du **samedi 19 août** à 15h00 au **samedi 26 août** à 10h00

Embarquez-vous pour un voyage choral en Normandie !



Œuvres :

*Calme des nuits
For the beauty of the earth
Mi garganta
Vivons, mignarde
Il carnevale
Now is the month of maying
Hana wa saku*

Nous présenterons ce répertoire lors d'une soirée musicale publique organisée dans l'Hôtellerie en fin de stage.

Une préparation sérieuse est demandée, afin de garantir un plaisir maximum de tous et la réussite de ce beau projet !

Pour le travail préparatoire, les fichiers audios d'étude pour les chœurs (inclus dans les frais de stage) ainsi que les partitions seront distribués lors de la réunion d'information courant juin au Conservatoire de Chaville.

Lieu du stage :

Hôtellerie la Joie Saint Benoît
54 rue Saint Loup 14400 BAYEUX

En centre ville, à 400 m de la Cathédrale →

Accès direct depuis Paris Saint Lazare (2h00) puis
10 mn à pied depuis la gare de Bayeux.

Deux salles de répétition seront à notre disposition.



Horaires du stage :

- le samedi 19 août : 15h à 17h et 18h à 19h30
- du dimanche 20 au
vendredi 25 août : 9h30 à 12h30 et 17h à 20h

samedi 19 août : accueil à partir de 14h
mardi 22 août : après-midi libre
vendredi 25 août : Soirée musicale publique
samedi 26 août : départ en matinée



**Chef de chœur, directeur musical :
André ROBERT**



**Pianiste :
Yayoï ADACHI**

André Robert est chef du Chœur Accords Majeurs de Chaville depuis 2001. Après des études d'accordéon classique, il étudie le chant, la direction de chœur et la direction d'orchestre (Certificat d'Aptitude de professeur chargé de direction). Il a dirigé le Chœur Henry Purcell dans l'Essonne, puis le Chœur de Meudon pendant 12 ans, ainsi que l'orchestre Elysium qu'il a créé en 1993. Avec ces formations, et l'orchestre Accords Majeurs, il a donné en concert de nombreux ouvrages avec chœur (Mozart, Haydn, Beethoven, Fauré, Puccini, Rutter ...), des opéras (Gluck, Purcell ...), des concertos (Bach, Mozart ...). Pour plusieurs productions mises en scène à l'Atrium de Chaville, il a préparé les chœurs de Orphée aux enfers, la Vie Parisienne, Carmen, les Pêcheurs de perles ... En juin 2023, il dirigera la Petite Messe Solennelle de Rossini.

Lauréate de la prestigieuse université Toho Gakuen de Tokyo au Japon et passionnée de musique française, Yayoï Adachi parachève sa formation au sein du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon dans la classe de Géry Moutier. Elle y obtient deux premiers prix en piano et musique de chambre, et y conduit de nombreuses recherches pédagogiques et musicologiques. Yayoï Adachi est une partenaire recherchée pour le répertoire de musique de chambre, et c'est à ce titre qu'elle se produit avec les meilleurs solistes en Europe et en Asie. Par ailleurs, elle est depuis de nombreuses années pianiste accompagnatrice du Chœur Accords Majeurs, et des classes de Danse au Conservatoire de Chaville.

Loisirs :

Musée de la Tapisserie de Bayeux (XIème siècle),
Musée d'Art et d'Histoire de Bayeux
Châteaux de Balleroy (16 km), Fontaine-Henry...

Randonnées nature, promenades le long de
l'Aure, locations de vélos, balades guidées, plage
d'Arromanches les Bains à 12 km, Longues-sur-
Mer 8 km ...

Port en Bessin à 10 km



Tarifs (par stagiaire) :

Le stage seul (hors hébergement) sur la base de 30 participants minimum : **250 €**

Pour les stagiaires extérieurs à l'association « Accords Majeurs », ajouter une cotisation de : **25 €**

Partitions **25 €**

Hôtellerie St Benoît en chambre double :

420 € / personne en ½ pension

450 € / personne en pension complète

Ou en chambre individuelle :

490 € / personne en ½ pension

520 € / personne en pension complète

- petit déjeuner
- déjeuner et dîner : entrée, plat, dessert, selon menu
mis au point par l'Hôtellerie.

<http://www.lajoiesaintbenoit.com/hotstbenoit.html>

D'autres hébergements sont possibles aux alentours (hôtels, campings ...), à réserver par vos soins :

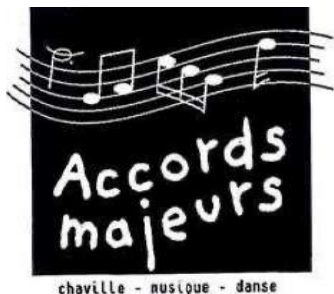
Office du tourisme : Tél. **02 31 51 28 28** <https://bayeux-bessin-tourisme.com>

- Le stage s'adresse aux personnes ayant déjà une pratique du chant choral ou ayant déjà suivi des cours de chant.
- Les débutants désireux de s'inscrire doivent demander à passer une audition auprès du chef de chœur à Chaville en vue de suivre ce stage.
- Le chef de chœur pourrait être amené à accepter les inscriptions en fonction de la composition des pupitres.

Le bulletin d'inscription et le présent imprimé sont téléchargeables : <https://accordsmajeurs.com/stage-de-chant-choral-2023/>

Pour tous renseignements : 06 60 67 18 93

Association Accords Majeurs : 3 Parvis Robert Schuman 92370 CHAVILLE - 01 46 29 51 62



Accords Majeurs - Stage de Chant Choral 2023

DEMANDE D'INSCRIPTION

à remettre au secrétariat Accords Majeurs ☎ 01 46 29 51 62
Conservatoire de CHAVILLE 3 parvis Robert Schuman 92370 Chaville

Remplir un imprimé par choriste participant

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Pupitre :

Soprano ☐

Alto ☐

Ténor ☐

Basse ☐

Prix du stage (frais pédagogiques, location des salles et pianos) : 250 € / choriste

Les stagiaires extérieurs à Accords Majeurs doivent adhérer à l'association, et régler en sus la cotisation à l'association de :

25 € / personne

Partitions reliées et annotées

25 €

Hébergement : à l'Hôtellerie Saint Benoît - BAYEUX - indiquer le nombre de personnes :

Du samedi 19/08 à 15 h (dîner compris) au samedi 26/08 au matin (petit déjeuner compris)

Chambre double : ½ pension : 420 € /pers.

☐

pension complète : 450 € /pers.

☐

Chambre individuelle : ½ pension : 490 € /pers.

☐

pension complète : 520 € / pers.

☐

Préciser le nom des personnes éventuelles accompagnant le stagiaire

- Choriste : Non choriste :

N.B. : les cas particuliers de séjours partiels d'accompagnants doivent être prévus à l'avance.

- Je choisis un autre mode d'hébergement ☐ et m'occupe directement de la réservation et de son règlement.

Prime de fidélité :

- J'ai participé à au moins deux des trois derniers stages (Munster 2019, Bayeux 2021, Quiberon 2022) je suis donc éligible à la prime de fidélité ☐

- Je retrans 50€ au prix du stage ☐ ou :

- Je laisse le montant de ma prime à l'association Accords Majeurs ☐

Total :

Règlement :

Les chèques et ce bulletin d'inscription sont à remettre au secrétariat Accords Majeurs suivant le calendrier ci-dessous :

1. 200 euros d'arrhes à l'inscription, par chèque à l'ordre de Accords Majeurs, avant le **15 mars 2023**
2. Solde : avant le **25 mai 2023**

Assurance : chaque choriste est invité à se renseigner auprès de son assurance individuelle, Accords Majeurs ne prenant pas en charge d'assurance concernant les participants.

Transport : à la charge de chaque participant.

Désistement : les arrhes ne sont pas remboursables. Pour une annulation tardive, seuls les cas de force majeure sur justificatifs seront étudiés par le bureau de l'association et un remboursement partiel pourra être consenti en fonction des frais déjà engagés par l'association et des déficits occasionnés.